



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 09 AVRIL 2019

**Présents** : MM. FEBVAY - ANDRIEU – BROGNARA – CHUPPE – DA MATA - PLASSART.

Assiste : M. LETELLIER (Comité).

**Excusés** : MM. - MAGGIO

### COURRIER

**La commission accuse réception du P.V. N° 35 de la C.R.T.I.S. du 02 AVRIL 2019.  
Remerciements.**

### RAPPEL

*À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :*

*Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).*

*La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.*

### DÉPLACEMENTS

**VILLE de GROSLAY Stade Serge CUKIER chemin des ROUILLONS NNI 95 288 01 01**

MM. FEBVAY, CHUPPE et ANDRIEU de la C D T I S 95 se sont rendus le lundi 8 avril 2019 à 20h30 sur les installations du club pour classement de l'éclairage.

**VILLE de GONESSE Stade Eugène COGNEVAUT rue CLARET NNI 95 – 277 - 01/03**

MM. FEBVAY, CHUPPE et ANDRIEU de la C D T I S 95 se rendront le lundi 29 avril 2019 à 20h30 sur les installations du club pour classement de l'éclairage.

**VILLE de ECOUEN Stade municipal n°2 Avenue du Maréchal FOCH NNI 95 205 01 02**

MM. FEBVAY et ANDRIEU de la C D T I S 95 se sont rendus le vendredi 29 mars 2019 à 10h00, sur les installations du club pour classement du terrain. Transmis au secrétariat pour suite à donner.

### IMPORTANT

*Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne ou semi nocturne sont invités à vérifier le classement de leurs terrains en éclairage.*

Le Président  
Christian FEBVAY

Le Secrétaire de Séance  
Joseph PLASSART